

KARBON ACTIVE

DESCRIPTION

Charbon actif pur, en poudre, à pouvoir décolorant très élevé.

KARBON ACTIVE n'altère pas la composition chimique du moût ou du vin traité ; son efficacité décolorante maximale est en effet due à la grande affinité vis-à-vis des anthocyanes.

Il est également efficace pour la réduction des toxines d'origine fongique dans les moûts et dans les vins rouges en fermentation.

KARBON ACTIVE agit efficacement avec des temps de contact courts et sédimente lentement.

Poudre de couleur noire.

COMPOSITION

Charbon actif

EMPLOI

- Décoloration de moûts
- Traitement curatif de vins présentant des défauts de type oxydatif
- Réduction de toxines d'origine fongique dans les vins rouges.

MODE D'EMPLOI

Dissous dans l'eau avec un rapport 1:5 et maintenir en agitation pendant une heure la masse traitée.

Limitations d'utilisation : Limite maximale de 100 g de produit sec/hl.

DOSES D'EMPLOI

Dose maximale 100 g/hl (référée à la limite légale)

CONFEZIONI

De 10 kg

CONSERVATION

Emballage fermé : conserver dans un endroit frais (température inférieure à 25°C), sec, ventilé et exempt d'odeurs.

Le produit conserve intactes ses caractéristiques pendant au moins 24 mois à compter de la date de production.

Emballage ouvert : le refermer soigneusement et le conserver dans un endroit frais (température inférieure à 15°C), sec et ventilé. Utiliser le produit rapidement.

DANGEROUSITÉ

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec la législation en vigueur. Produit à usage alimentaire et œnologique, à usage exclusivement professionnel.